



**Sujet :** [INTERNET] Erquy - Carrière du Lourtauais - Enquête publique

**De :**

**Date :** 18/03/2021 18:10

**Pour :** <pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr>

### AVIS DEFAVORABLE

. Compte tenu des nuisances sonores (dynamitages réguliers, camions quotidiens,...), et de la pollution engendrée, ce projet de réouverture de carrière n'est plus possible dans un contexte de densification de l'espace urbain et d'affirmation de la dimension touristique d'Erquy avec notamment les plages du Portuais et du Lourtauais dont l'aspect sauvage est mis en avant,

. Ce projet est à l'intérieur ou juxta des espaces Grand Site, Natura 2000, espaces sensibles,... Znieff, etc.

. Ce projet est en proximité TRES immédiate de la station de traitement des eaux usées (une vingtaine de mètres qui rendent les dynamitages pour le moins osés),

. Ce projet suppose la suppression d'un grand étang artificiel (avec des espèces protégées, batraciens, tritons, alytes, etc.) remplacé par une mare moins importante.

L'administration ne peut pas demander aux citoyens, d'un côté, d'accepter les nuisances de la préservation des espaces sensibles (zones humides qui deviennent inconstructibles,...), les enquiquiner sur la couleur de leurs volets, et,

d'un autre côté, de passer outre ces espaces pour ouvrir un site industriel qui ne fonctionnerait pas durant la saison touristique dans le but probable de ne pas gêner les touristes (qui semblent plus importants que les habitants à l'année ?).

Dans le même temps, les carrières du routin, beaucoup plus isolées et dont -pourtant- les riverains se plaignent, semblent sur le point d'être fermées (concession non renouvelée).

18/03/21

Pièces jointes :

Erquy - Carrière du Lourtauais - Enquête publique.pdf

30 octets